

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Asnières-sur-Seine (92600)

Réponses de Alexandre Brugère, au nom de la liste « Asnières & vous ? »

– le 02/03/2020 à 12:05 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

À l'occasion des dernières grèves, qui ont été une véritable épreuve pour de nombreux franciliens, certains ont découvert ou redécouvert la pratique du vélo... mais pour les habitants d'Asnières, elle reste synonyme de danger car notre ville manque fortement d'aménagements protégés. Nous proposons donc un plan vélo ambitieux et concerté, et avons d'ailleurs échangé avec les associations d'usagers en ce sens.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : les axes à aménager sont ceux qui traversent la ville et mènent à ses points d'entrée/sortie et au RER V.

Les vélos doivent pouvoir circuler en sécurité sur ces axes.

Asnières se distingue par la quasi-inexistence de voies sécurisées, malgré les engagements pris en 2014 par la municipalité actuelle d'en créer de nouvelles. Beaucoup d'Asniérois demandent des voies sécurisées cyclables le long de l'avenue d'Argenteuil, de l'avenue des Grésillons, de l'avenue de la Marne, ou par défaut sur des axes parallèles moins fréquentés (par exemple, la rue du Ménil ou la rue du Révérend Père Christian Gilbert).

Par ailleurs, ces voies devront être sécurisées : à Asnières, il existe surtout de « doubles sens cyclables », c'est-à-dire des voies non distinctes de la route dont le sens de circulation est inverse à celui des voitures. Cyclistes et automobilistes estiment qu'elles sont dangereuses. Pour améliorer votre sécurité, outre des voies cyclables en site propre :

- Nous garantirons une signalétique au sol très visible des contre-sens cyclables, comme à Courbevoie.
- Nous sécuriserons l'ensemble des carrefours et les franchissements / ponts vers Clichy et Levallois.

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.

Nous souhaitons notamment proposer, en lien avec les villes voisines et le projet de « RER vélo », la création d'une voie cyclable protégée et continue le long des quais de Seine jusqu'à la Défense et le Bois de Boulogne au sud, et vers la Plaine Saint Denis au nord.

Action n°5 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Cela permettra à tous les citoyens et en particulier aux usagers fragiles (personnes âgées, enfants, cyclistes) de circuler en toute sécurité. Cela permettra aussi d'améliorer la qualité de vie dans les rues résidentielles en diminuant la pollution auditive et la pollution de l'air.

Le trafic automobile n'y est pas supprimé mais seules les véhicules motorisés ayant vocation à circuler dans ces rues (habitants, livraison...) auront un intérêt à y aller et ces rues ne serviront plus de raccourcis.

Seuls les vélos seront autorisés à traverser ces quartiers grâce à la mise en place des doubles sens cyclables.

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé Mise en place d'un stationnement ambitieux à la gare d'Asnières pour favoriser l'intermodalité, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Pour faciliter le stationnement, nous proposerons des installations adaptées à tous les vélos, dont certaines sécurisées, notamment aux abords des stations de métro et des gares.

Action n°9 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Ne pas oublier les stationnements vélo près des écoles, collèges, lycées, équipements culturels et commerces.

Action n°10 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Promouvoir une culture vélo

Action n°11 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°12 : je m'engage

Sensibiliser les agents au strict respect du code de la route et donc des aménagements cyclables et piétons.

Action n°13 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illégitime sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°14 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous proposons un rappel des règles de base du code de la route (par exemple, le mètre nécessaire aux dépassements des cyclistes, l'usage du sas vélo, etc) ainsi que des sanctions liées au stationnement sur bande cyclable dans le journal de la ville.

Pour encourager l'usage du vélo, et ce dès le plus jeune âge, nous proposons :

1/ l'apprentissage du vélo aux petits Asniérois

2/ aide financière représentant un tiers du coût d'acquisition (hors taxe) en complément des aides existantes de l'État ou de la Région Île-de-France

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e